

Une nouvelle ambition

Pour La Garenne

Bulletin d'information du groupe des élus de la gauche plurielle du Conseil Municipal

N°12 — Septembre 2006



Christophe Macé



Philippe Billard



Lucien Duverger
Chatellet



Sofia Pétrini

**Vos élus
vous rendent
compte**

Le lycée polyvalent à La Garenne :

ÉTROITE CONCERTATION ENTRE VOS ÉLUS DE GAUCHE ET LA RÉGION

Depuis plusieurs mois, les élus de gauche et verts du Conseil municipal ont saisi les instances de la Région Ile de France pour leur demander d'étudier la construction d'un lycée polyvalent à La Garenne ou la possibilité d'agrandir le lycée technique actuel pour y accueillir des sections d'enseignement classique. En effet, notre secteur scolaire connaît une augmentation sensible des effectifs des lycéens.

Tout d'abord, en concertation avec les élus de Courbevoie et de Colombes, la Vice-présidente de la Région chargée des lycées a commencé à prendre des mesures en décidant de réaliser un deuxième lycée à Courbevoie. Mais cela n'est pas suffisant.

C'est la raison pour laquelle, elle a saisi le Maire de La Garenne-Colombes pour lui demander de disposer d'un terrain qui représente moins de 1 % de la superficie de notre ville. Philippe Juvin a refusé (dans la future ZAC des Champs Philippe qui a un périmètre de plus de 20 hectares, il n'est pas possible de trouver un terrain de 1,3 hectare) ! La Région demande juste le terrain, le lycée étant financé entièrement par elle.

Devant cette situation, elle s'est rendue au lycée des Tournelles quelques jours après la rentrée scolaire pour étudier sur place la possibilité d'agrandir le lycée pour y accueillir des sections d'enseignement classique. Des études de faisabilité vont être lancées.

A chaque étape, Elisabeth Gourevitch vous consulte et nous rend compte de l'état d'avance de ce dossier important pour la jeunesse garennoise. Avec elle, nous sommes bien décidés à ce que des sections d'enseignement classique s'ouvrent pour les lycéens de notre ville.

Une nouvelle fois, nous faisons la démonstration de notre sens du travail dans l'intérêt de La Garenne et laissons à d'autres le rêve de devenir ministre et de faire peu de cas de l'intérêt réel qu'ils ont pour les Garennois.

DE LA FOLIE DES GRANDEURS AU MECENAT AVEUGLE...

Dans notre dernière lettre des élus, vous avez pu apprendre de quelle manière notre Maire décide unilatéralement et sans aucune concertation préalable, d'acquérir une maison, au prix dérisoire de 1 800 000 € (soit près de 12 millions de francs), pour en faire un centre d'art contemporain.

Cette acquisition décidée, comme un seul homme, par la majorité municipale, a maintenant une suite puisqu'au Conseil Municipal du 2 mars dernier, la même majorité a adopté la convention de partenariat signée entre l'artiste (Monsieur Jean-Pierre Raynaud) et notre Ville. Cette convention est tout sauf un partenariat. En effet, aux termes de cet acte, l'artiste continue de pouvoir notamment stocker gratuitement ses œuvres dans la propriété et ne s'engage qu'à y exposer au moins 5 œuvres (quelle générosité !).

En revanche, il est exclu que la Ville y expose d'autres œuvres que les siennes, ce qui implique nécessairement, pour la création d'un centre d'art contemporain, des expropriations et de nouvelles constructions autour de la maison nommée « MASTABA 1 », sauf à penser que le centre d'art contemporain se réduirait aux seules œuvres de Monsieur Raynaud.

Nous ne nous étendons pas sur les autres points de cette convention, tout aussi étonnants, mais de mauvaises langues pourraient penser que l'artiste fait une bonne affaire puisqu'on lui achète sa propriété, tout en lui laissant une jouissance quasi exclusive de ladite propriété. D'autres encore pourraient qualifier cette transaction et cette convention de marché de dupes et s'interroger sur le point de savoir si les Garennois, eux, ont fait une bonne affaire.

P.S : accessoirement, si la propriété se nomme « MASTABA 1 » c'est que l'artiste, lui, a le droit de construire d'autres « MASTABA » dans d'autres communes de son choix.

LE CONSEIL MUNICIPAL : UNE SIMPLE CHAMBRE D'ENREGISTREMENT ?

Cela commence à devenir une habitude pour Philippe Juvin de ne pas siéger au Conseil municipal. Depuis le début de cette l'année, sur les 5 Conseils municipaux qui se sont réunis, il a été absent 2 fois. Pourtant, c'est lui seul qui décide de la date de convocation de l'Assemblée communale.

A-t-il des occupations plus importantes que de venir siéger au Conseil municipal ? La réponse est oui puisque son absence s'explique par la journée organisée par l'UMP sur la fin de l'assurance maladie et la privatisation totale du système de santé. Ainsi, monsieur le Maire a préféré l'UMP à La Garenne-Colombes.

Pendant ce temps-là, le Conseil municipal était réuni pour normalement discuter et échanger notamment sur le projet de la médiathèque, la création de la onzième classe à l'école maternelle Marsault, le lancement de la procédure conjointe d'enquête préalable à la déclaration publique et d'enquête parcellaire de l'opération d'aménagement du quartier des Champs-Philippe et le compte administratif 2005.

Des dossiers certainement secondaires pour Philippe Juvin qui avait confié la présidence à Yves Perrée (Premier Maire-Adjoint), incapable de répondre aux questions posées et d'expliquer les choix de la Municipalité. Il faut dire qu'il ne fut pas aidé par ses collègues de la majorité qui comme d'habitude sont restés muets tout au long de la séance du Conseil municipal. Une nouvelle fois, une caricature de débat démocratique !

LA FUTURE MEDIATHEQUE ? ÇA COMMENCE MAL !

Au Conseil municipal du 27 juin, sans aucune concertation préalable, la majorité présente un rapport d'une page pour un vague projet de réalisation d'une médiathèque : coût estimatif de 7 millions d'euros, soit 46 millions de F ! Aucune présentation sérieuse et documentée du projet. Bref, une approximation et une précipitation révélatrices d'une gestion municipale un peu légère... et augurant mal de la qualité du projet futur.

La Ville avait déjà acquis des terrains pour ce projet, en expropriant un restaurant, un garage, et 4 résidents dans un immeuble (coût d'environ 1,5 millions d'euros !). Ce projet de 2005 est abandonné – quid de l'utilisation de ces terrains ? – et la Ville... décide de changer de trottoir !

Nouvelles acquisitions foncières (en face des précédentes) qui vont augmenter fortement le coût final de cette construction. Le flou – non artistique – de la présentation sommaire de ce projet a conduit les élus de l'opposition de

Gauche, très attachés, et depuis de nombreuses années, à la réalisation d'une médiathèque, à refuser un chèque en blanc à la majorité.

Ils ont demandé la présentation d'un projet sérieux et chiffré, en réunissant dès septembre les commissions municipales concernées pour ouvrir une véritable concertation, avec tous les futurs utilisateurs de cet équipement culturel (professionnels, services de la ville, associations culturelles...). Quelles surfaces pour quels équipements, quel projet architectural, quelle estimation sérieuse du coût global de cet équipement et quelles conséquences sur le Budget de la Ville, donc sur les impôts locaux ?

Depuis cette réunion du Conseil municipal, deux commissions ont été réunies, en juillet et en septembre ! La majorité aurait-elle entendu le message de bon sens et de bonne gestion de la Gauche ? Tiendra-t-elle compte de ses remarques et propositions ?

NOUS Y ÉTIIONS...

- 02 septembre** : Hommage à Jean Baillet, résistant fusillé au Mont Valérien le 27 août 1941, dépôt de gerbe au Rond-point du Souvenir Français (ex Place Jean Baillet),
- 09 septembre** : inauguration des courts couverts de tennis et des vestiaires de foot au complexe sportif Marcel Payen cofinancés par le Département des Hauts-de-Seine et la Région Île-de-France,
- 10 septembre** : démonstration des Sapeurs Pompiers, place de la liberté, forum des associations culturelles, sportives et culturelles,
- 12 septembre** : réunion de la commission communale des services publics locaux au Foyer des Arts et Loisirs,
- 14 septembre** : commission d'appel d'offres et commission municipale travaux, urbanisme et voirie à l'Hôtel de Ville,
- 15 septembre** : vernissage de l'exposition « sur la route des bambous » organisée par l'association Bébé Bambous au Foyer des Arts et loisirs,
- 16 septembre** : distribution sur le marché du centre de la Lettre socialiste de La Garenne-Colombes de septembre 2006 (consultable sur le site : www.la-garenne-colombes-ps.net),
- 17 septembre** : distribution devant ATAC (quartier des Vallées) et FRANPRIX (quartier des Champs Philippe) de la Lettre socialiste de La Garenne-Colombes de septembre 2006,
- 20 septembre** : lâcher de ballons organisés par les centres de loisirs et l'association Toi et Moi au complexe sportif Pierre Denis,
- 21 septembre** : commission d'appel d'offres à l'Hôtel de Ville,
- 23 septembre** : visite à l'Hôtel de Ville des nouveaux bureaux du Centre Communal d'Action Sociale,
- 26 septembre** : commission municipale sur l'enseignement à l'Hôtel de Ville.

Pour nous écrire : Hôtel de ville 68, Bd de la République 92250 La Garenne-Colombes

Pour nous contacter : www.la-garenne-colombes-ps.net

Pour nous rencontrer : les samedis 20 octobre, 18 novembre et 16 décembre, de 11h00 à 12h00, au 19 rue Veuve Lacroix